

Direction : Habitat – Logement – Citoyenneté
Service : Démocratie Locale
Affaire suivie par : Myriam Thabeau, Evelyne Vendieux
Courriel : conseildesages@mairie-colombes.fr

CONSTITUTION DU CONSEIL DE SAGES

Réunion d'installation du 18 Décembre 2017 Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

Madame FRONTIGNY, Adjointe au Maire, en charge de la Démocratie Locale et de la Citoyenneté, ouvre la séance par l'objet de la réunion publique « constitution du Conseil de Sages, mandat 2017-2020 ». Elle excuse l'absence de Madame Bernadette Samama et remercie les Sages de leur implication et de leurs actions durant le mandat précédent.

Puis elle enchaîne par une brève présentation de la ville de Colombes son passé historique, son présent et son devenir.

Les travaux réalisés dans les ateliers par les membres du précédent mandat sont également présentés, ateliers ouverts, ateliers clos (voir power point en annexe).

Cet aperçu donne lieu à des interventions de Sages ayant participé à ces ateliers. Sont abordées notamment les questions de:

- la citoyenneté et du numérique, thème du dernier Congrès de la Fédération des Villes et Conseils de Sages, auquel ont assisté comme chaque année, deux membres du Conseil de Sages. A cette occasion, il est souligné que Colombes est une ville novatrice, avec la création de l'application « Colombes dans ma poche ».
- la réalisation de l'annuaire des Professionnels de Santé
- l'implication des membres de l'atelier Patrimoine pour «sauver le vieux clocher»...

S'ensuit un rapide rappel du mode de fonctionnement des diverses instances participatives de la ville (Conseil Communal des Jeunes, Conseils de Quartier, Conseil de Sages).

Les principes fondateurs, les missions et le champ d'intervention du Conseil de Sages sont énoncés dans la Charte de Fonctionnement qui sera remise à chaque Sage dans un dossier à l'issue de la séance.

Les habitants candidats au Conseil sont appelés à se présenter

COLLEGE HABITANTS ANCIENS MEMBRES CANDIDATS AU RENOUELEMENT

19 membres se représentent, parmi eux sept sont pressentis pour faire partie du Collège des membres nommés par le Conseil Municipal.

Au vu du nombre de candidatures (12 candidats sortants, 10 postes) et après consultation de l'assemblée, il ne paraît pas justifié de procéder à un tirage au sort et d'éliminer une candidature. Madame FRONTIGNY propose d'intégrer l'ensemble des candidats au Conseil de Sages. Les personnes présentes acceptent cette proposition.

Membres sortants se représentant	Membres sortants pressentis par le CM
Etienne CALAIS	Mireille BACCO
Ramon CASAMITJANA	Jacques BARAULT
Abdel CHERICHI	Elisabeth BOLUFER
Bernard COUTTY	Lydia BRAZ DA COSTA
Nicole DEMAY-GALLIOT	Anne CHEVALIER
Colette DINAY-TOUPANCE	Jean-Claude DESBARATS
Sylvie LEDRU	Michelle VERNIQUET
Jean LEFEVRE	
Michelle MENARD	
Patrick MICHELET	
Claude MOREL	
Daniel PARMENTELOT	

COLLEGE HABITANTS NOUVEAUX CANDIDATS

12 nouveaux candidats se présentent, parmi eux trois sont pressentis pour être nommés par le Conseil municipal. Compte-tenu du nombre des candidatures, 9 pour 10 postes Il n'y a pas lieu d'effectuer un tirage au sort.

Nouveaux candidats	Nouveaux candidats pressentis par le CM
Marcello CABALLERO	Marcel BOUVIER
Michèle COUTET	Marie-Françoise DUPUIS
Patricia HAJDAS	Gérard TETREL
Jean-Paul JASMIN	
Jean-Yves LE CORRE	
Didier NOGHERO	
Philippe NUYTENS	
Catherine ROUART	
Christiane VAILLE	

COLLEGE HABITANTS NOUVEAUX MEMBRES

Au terme de la réunion le collège habitants du Conseil de Sages intégrant les membres sortants et les nouveaux membres est composé des personnes ci-dessous

Membres sortants reconduits	Nouveaux membres
Etienne CALAIS	Marcello CABALLERO
Ramon CASAMITJANA	Michèle COUTET

Abdel CHERICHI	Jean-Paul JASMIN
Bernard COUTTY	Jean-Yves LE CORRE
Nicole DEMAY-GALLIOT	Didier NOGHERO
Colette DINAY TOUPANCE	Philippe NUYTTENS
Sylvie LEDRU	Catherine ROUART
Jean LEFEVRE	Christiane VAILLE
Michelle MENARD	
Patrick MICHELET	
Claude MOREL	
Daniel PARMENTELOT	

Le Conseil Municipal ayant délibéré le 19 décembre 2017, les candidats pressentis pour le Collège des membres nommés par le Conseil Municipal ont été confirmés en tant que membres du Conseil de Sages.

Une séance de post-it est organisée à la suite de la désignation des nouveaux membres afin de dégager les pistes d'intérêt des membres désignés. Les participants sont invités à s'inscrire aux ateliers proposés et à soumettre également des thèmes de réflexion.

Sept thèmes sont proposés :

1. Atelier formation des Instances participatives
2. Atelier numérique et démocratie participative
3. Atelier développement durable
4. Atelier prévention santé
5. Atelier patrimoine
6. Atelier lien avec la FVCDS
7. Atelier fêtes

PROCHAINE PLENIERE : 15 janvier 14h30 à 16h30, le lieu sera précisé ultérieurement.

Ordre du jour :

1. Confirmation des Sages nommés par le Conseil Municipal
2. Désignation des représentants du Conseil de Sages pour siéger au sein des bureaux des Conseils de Quartier
3. Désignation du représentant du Conseil de Sages au sein de la conférence des présidents
4. Désignation des représentants du Conseil de Sages auprès de la Fédération des Villes et Conseil de Sages
5. Désignation du binôme de Sages qui assureront le lien avec le Conseil Communal des Jeunes
6. Préparation des premiers ateliers

Nadia FRONTIGNY
Adjointe au Maire en
charge de la Démocratie
Locale et de la
Citoyenneté